

MINISTERE
de l'EDUCATION
NATIONALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Beaux - Arts

Monuments Historiques
Fouilles & Sites

Inventaire des Sites
dont la conservation
présente un intérêt
général

LE MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT A L'EDUCATION
NATIONALE

Vu la loi du 2 mai 1930 concernant la protec-
tion des monuments naturels et des sites de carac-
tère artistique, historique, scientifique, légén-
daire ou pittoresque et notamment l'article 4;

Vu l'arrêté du 10 août 1942 pris par application de la loi du
11 juillet 1942;

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} - Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conser-
vation présente un intérêt général le site de l'Eglise et du château de Puichéric
(Aude) constitué par les façades, élévations, toitures de l'église, parcelle
cadastrale n° 149, et du château, parcelle cadastrale n° 148, le jardin public
attenant à l'église, les rues et placettes ainsi que le terrain cadastré sous le
n° 164 appartenant à

la commune	I49
M. Mandeville Léonce à Puichéric	I64
M. Reverdy à Puichéric	I48

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du départe-
ment pour les archives de la préfecture et au Maire de la Commune
de PUICHERIC et aux propriétaires intéressés

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution

PARIS, le 11 Juillet 1942
Par délégation spéciale
Le Secrétaire Général des Beaux arts
L. AUTECOEUR

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE
ET
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

—
(DIRECTION DU PATRIMOINE)
—

LISTE
DES IMMEUBLES PROTÉGÉS
AU TITRE DES LÉGISLATIONS
SUR
LES MONUMENTS HISTORIQUES
ET SUR LES SITES
DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE

(ARRÊTÉE AU 15 FÉVRIER 1981)
—

Puicheric. —

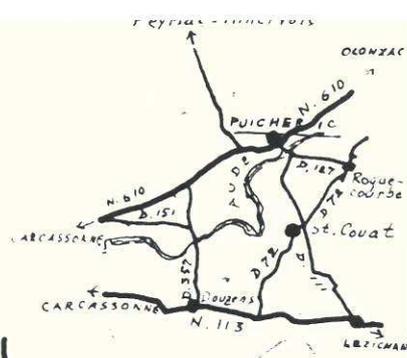
- Site de l'église et du château constitué par les façades, élévations, toitures de l'église (parcelle n° 149) et du château (parcelle n° 148), le jardin public attenant à l'église, les rues et placettes et le terrain (parcelle n° 164 du cadastre) [S. *Ins.* : 11 juillet 1942].

SITES

PUICHERIC

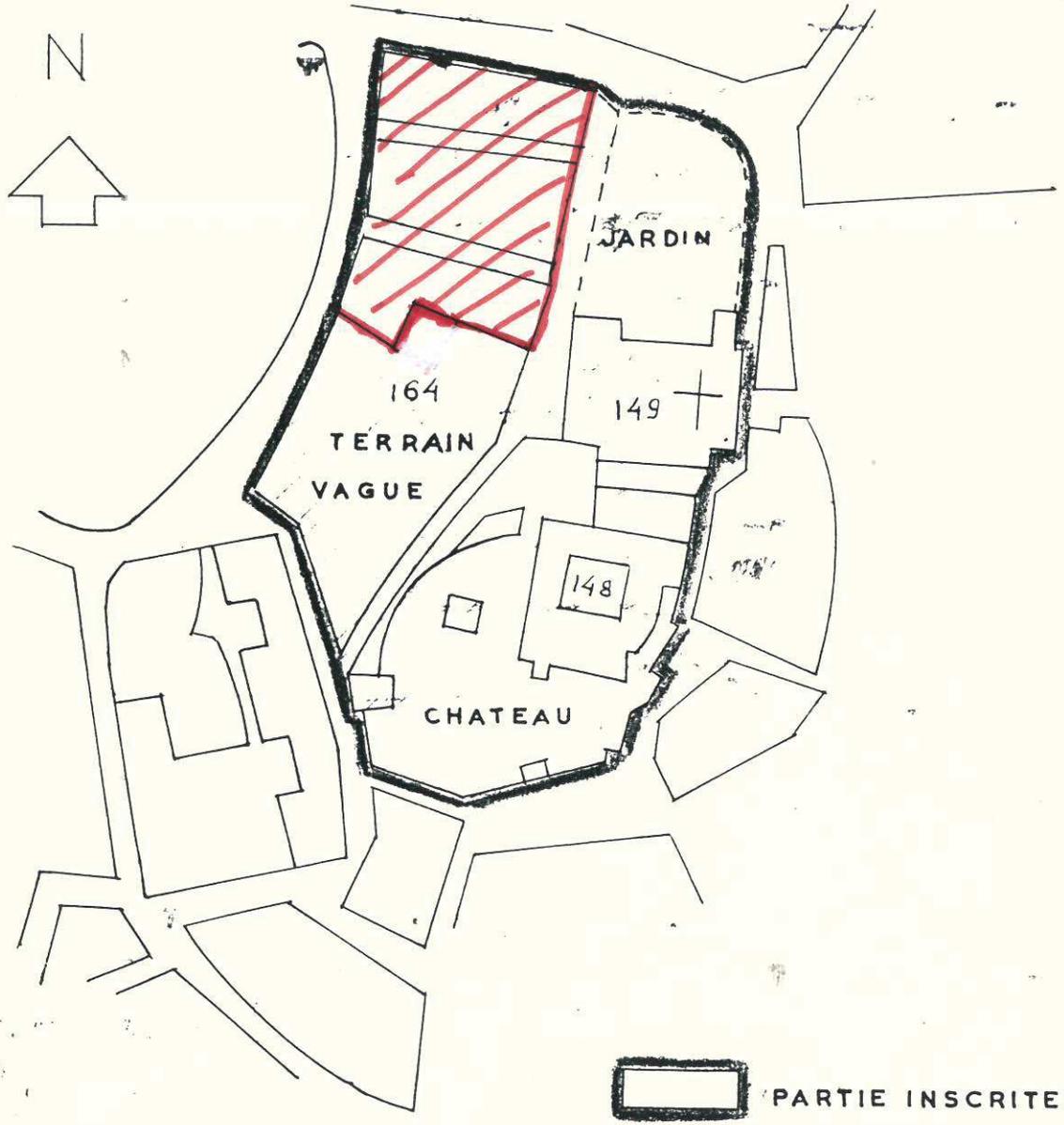
CANTON: PEYRIAC-MINERVOIS

ARRONDI: CARCASSONNE



MICHELIN au 1/200.000
N° 83, pli 12

EGLISE ET CHATEAU



ORIGINAL
2

Esi inscrit sur l'Inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général le site de l'Eglise et du Château de Puichéric (Aude), constitué par les façades, élévations, toitures de l'église, parcelle cadastrale n° 149, et du Château, parcelle cadastrale n° 148, le jardin public attenant à l'église les rues et placettes ainsi que le terrain cadastré sous le n° 164,

DÉPARTEMENT

d AUDE

COMMUNE

d PUICHERIC

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPOTS

SERVICE DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DOMANIALES

CADASTRE

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

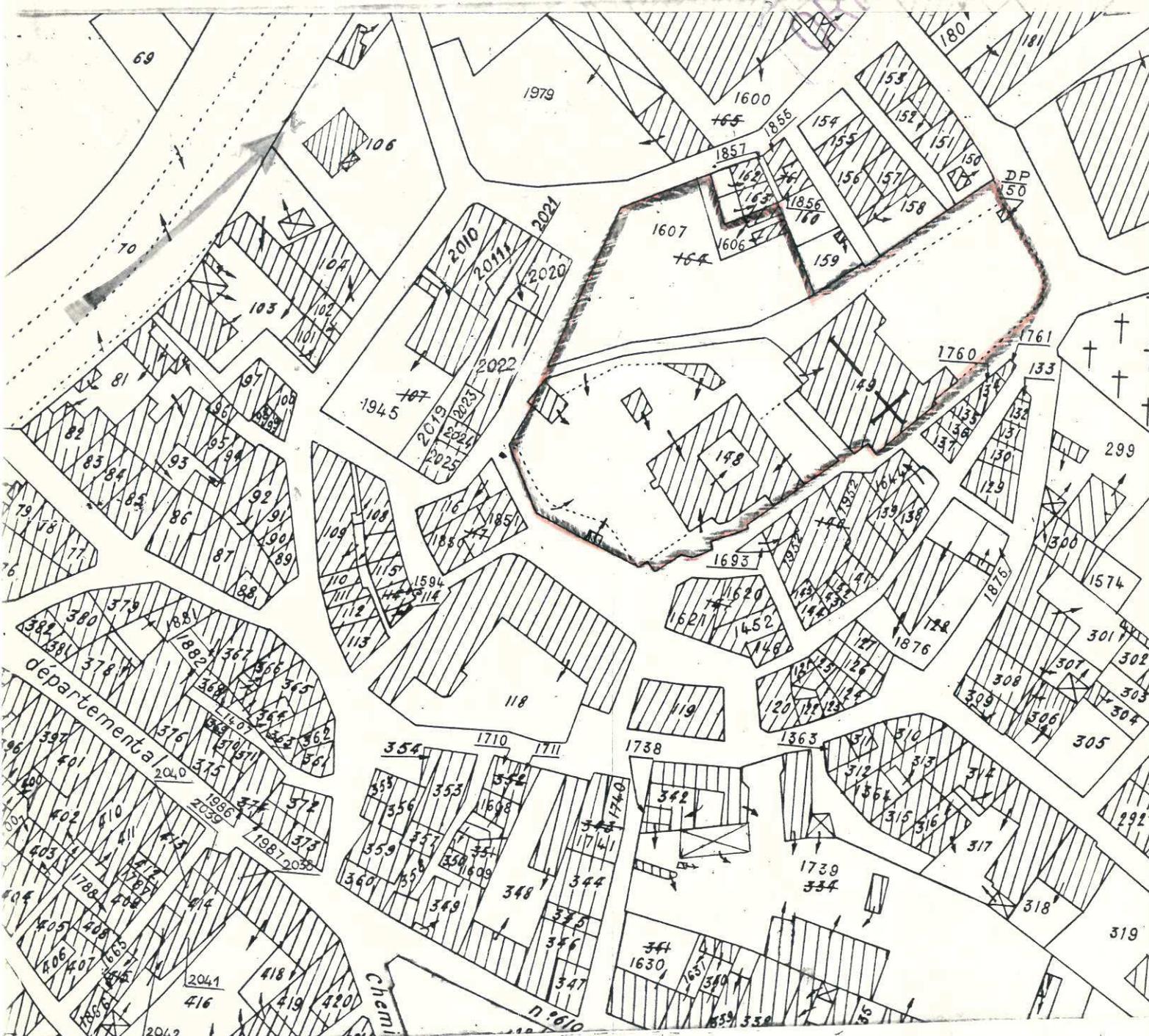
6816T

(Sept. 1970)

Section A

3
° Feuille

Echelle: 1/4250



N° d'ordre au registre de constatation des droits: 1318

Coût du présent extrait:

7 F

Cochet de service d'origine:



*site inscrit de l'église
et de château de Puichéric*

Extrait certifié conforme au plan cadastral

- à la date ci-dessous (1).
- à la date du 17 janvier 1971 (1)

A CARCASSONNE

le 10 juillet 1971

L Le Contrôleur

DEPARTEMENT : AUDE .

COMMUNE : PUICHERIC .

SITE : Eglise et Chateau de Puicheric .

ARRETE :-

ORIGINAL

ANCIENNES REFERENCES		NOUVELLES REFERENCES		OBSERVATIONS
Sections	Parcelles	Sections	Parcelles	
?	148-149-164	A1	148-149- 150 D.P. - 1606-1607-	Cadaastre non révisé - Sans changement - Plan joint en ved - <i>Un f : voir ci dessous.</i> OK.